

Compte rendu du conseil d'école vendredi 8 novembre 2018

Présents:

- Les délégués des parents d'élèves: Mme Beauchaud, M.Delamare., Mme Jumeau, M. Masclef, M.Leroy, Mme Toussaint et Mme Wachter.
- Les représentants des communes: M. De la Gravière, M. Drouard et M Jovet (Châtel-Censoir), M. Lacombe et Mme Moreau (Brosses) et M Berthelot (Bois d'Arcy) .
- L'équipe enseignante: Mme Augustin, M. et Mme Berthelot et Mme Martin .
- Mme Bellancourt , directrice du service périscolaire.

Excusés:

- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, le RASED, Mme Cottet et M .Dubuisson (enseignants).Mme Cadiou (DDEN), Mme Roy, Mme Pardal et Mme Martinez : AVS / AESH, Mme Berthiaux (Atsem), M. Chène (Lichères/Yonne).

Absents : les communes d'Asnières/Bois et Merry/Yonne

- I. Ouverture de séance.** Présentation et rôle du conseil d'école.
Présentation des personnels de l'école : enseignants, AVS, AESH, ATESM, Agent d'entretien, animatrices du service périscolaire.
- II. Présentation des délégués des parents d'élèves** et résultat des élections du vendredi 12 octobre 2018.
- III. Approbation du conseil d'école du vendredi 15 juin 2018 à l'unanimité.**
- IV. Organisation pédagogique pour la rentrée 2018.**

Effectifs et organisation pédagogique :

PS-MS (M.Berthelot + Mme Cottet) : 7 + 10 / GS-CP (Mme Berthelot) : 7 + 7

CE1 – CE2 (Mme Martin) : 9+ 9 / CM1 – CM2 (Mme Augustin) : 8+ 7

soit **un total de 64 élèves. (-4 par rapport aux prévisions de juin 2018).**

Trois élèves bénéficient d'une dérogation de secteur scolaire et 34 élèves sont domiciliés hors Châtel-Censoir..

Comme l'ensemble du conseil d'école, M.Lacombe s'inquiète de la baisse des effectifs et souhaite qu'une réflexion globale soit menée pour trouver des solutions. Il rappelle qu'au-delà de l'école, il faut réfléchir à l'attractivité du territoire et de la commune de Châtel-Censoir.

M.Berthelot répond que pour cette rentrée il y a 550 élèves de moins dans les écoles de l'Yonne et que de nombreuses écoles du sud du département enregistrent des baisses d'effectif.

Suite à l'enquête réalisée auprès des mairies, **les prévisions pour la rentrée 2019 sont de 68 élèves (+4).**

Il souligne que l'équipe pédagogique et les délégués des parents d'élèves sont mobilisés et investis. L'école reste dynamique. (projet d'école, de classe, animations diverses, intervenants extérieurs, ateliers de lecture, actions pédagogiques, expositions, services périscolaires de qualité...).

Des échanges de services et des décroissements sont organisés entre les classes de PS-MS et GS-CP ainsi qu'entre les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2.

Présentation du **Rased**, des **APC** et des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté.

Pour conclure ce chapitre, M.Berthelot rappelle l'importance du dialogue avec les familles et les partenaires de l'école comme les élus.

Il renouvelle également toute sa confiance dans l'équipe pédagogique.

Emploi du temps et horaires scolaires :

Après trois années scolaires de mise en place des emplois du temps alternés (journée courte et journée longue / garderie de 2 heures) les membres du conseil d'école dénoncent, une nouvelle fois, unanimement, les horaires scolaires actuels qui mettent en grande difficulté les élèves, les enseignants, les services, l'organisation pédagogique de l'école ainsi que l'articulation avec le service du périscolaire.

Concernant l'organisation de la semaine et les rythmes scolaires (4 jours ou 4,5 jours), les membres du conseil d'école sont, majoritairement, défavorables à un nouveau changement.

M.Berthelot donne lecture du **courrier de Mme la DASEN daté du 21 juin 2018**. Ce courrier décide du maintien de l'organisation à 4,5 jours pour la rentrée 2018, mais il donne aussi la possibilité au conseil d'école et à la mairie de transmettre **un nouveau projet de modification des horaires scolaires pour la rentrée 2019**.

M.Berthelot insiste sur le fait que pour pouvoir être validée par le CDEN, cette nouvelle demande de modifications des horaires devra se faire **conjointement** avec le conseil municipal de Châtel-Censoir.

M. de la Gravière, maire de Châtel-Censoir, interrogé sur le sujet, propose de soumettre le nouveau projet de modification des horaires à son conseil municipal.

Il affirme également qu'il s'en tiendra à la décision du mois de juin de Mme la DASEN et qu'il ne fera donc pas de demande pour le passage à la semaine des 4 jours.

A l'unanimité des votes, le conseil d'école renouvelle donc son souhait de proposer un projet d'aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée 2019 qui s'appuiera sur une logique d'horaires identiques pour tous les élèves dans le cadre de la semaine de 4,5 jours.

V – PPMS et sécurité

M.Berthelot présente les objectifs et les **misés à jour nécessaires du PPMS** ainsi que le calendrier des différents exercices d'alerte. **Le conseil approuve le nouveau PPMS** (3 abstentions).

Les mesures de sécurité mise en place dans le cadre du **plan Vigipirate** sont reconduites depuis la rentrée.

Une information rappelant les modalités d'entrée et de sortie de l'école sera distribuée aux familles.

VI – Règlement intérieur de l'école

Le conseil approuve à l'unanimité le règlement intérieur de l'école. Ce règlement sera distribué aux familles et, dans la mesure du possible, signé par les élèves et leurs parents.

VII – Vie scolaire et projets d'école:

L'équipe enseignante présente au conseil les actions éducatives et les projets de l'année scolaire 2018.2019 : **évaluations CP/CE1**, bilan, actions et avenants au **projet d'école 2017/2020**, séances d'**EPS** au gymnase inter-communal de Montillot, **cycle natation** à la piscine d'Avallon. Toutes les classes participent de nouveau au projet « **Ecole et Cinéma** ». Pour l'ensemble des classes : opération « **Grande lessive** » au mois de mars. L'école souhaite, pour cette action, mobiliser de façon plus importante, aux côtés des élèves, les associations locales et la maison de retraite. Une manifestation sportive caritative sera organisée, avec la FFRP, au printemps au profit de l'association ELA «**Mets tes baskets** » (dates et modalités à définir). Les élèves de CE2/CM1 et CM2 se rendront en vélo à la réserve du Parc pour visiter la carrière des quatre pieux (fossiles). Enfin, des opérations « nettoyage des abords de l'école » seront organisées régulièrement et, en partenariat avec la CCAVM, des animations et des visites (déchetterie de Montillot) sur le thème du tri sont programmées.

V - Coopérative Scolaire :

Présentation du bilan financier et des actions organisées par **la coopérative scolaire** par Mme Martin, mandataire : sortie pédagogique à Guedelon, vente de calendriers, organisation d'un marché de Noël à l'école, vente des photos scolaires, tombola et préparation de la kermesse de fin d'année. Les comptes sont équilibrés. Remerciements à Mme Dubois pour l'achat de livres pour les élèves ; projet de BCD dans la salle informatique.

Questions diverses :

M.Berthelot remercie la municipalité pour les travaux et investissements réalisés dans l'école (rideaux, achat d'un vidéoprojecteur, dictionnaires CE2, installation d'un lampadaire sur le parking ...).

En accord avec M. le maire, une liste de petits travaux sera transmise aux services techniques de la mairie.

Mme Bellancourt rappelle que le chemin d'accès à la cantine est fortement dégradé.

Les délégués des parents d'élèves signalent de nombreux problèmes avec les **transports scolaires** : vitesse excessive, enfants transportés sans ceinture de sécurité, montée et descente du bus sans l'aide d'un adulte, familiarités avec les enfants ... M. de la Gravière rappelle que c'est le conseil régional qui a la compétence « transport scolaire » et qu'il convient de lui adresser ces remarques.

Le compte-rendu de la séance sera consultable sur le site internet de la commune.

La séance est levée à 20h15

SIGNATURES :